



La Seine-et-Marne passe en zone rouge, circulation active du virus

La Seine-et-Marne est en zone rouge : cela signifie que le virus est en circulation active.

Dans cette situation, le préfet de Seine-et-Marne, peut, en concertation avec les élus locaux, prendre des mesures plus restrictives pour lutter contre l'épidémie.

Le port du masque est obligatoire devant les entrées et sorties des établissements scolaires et aux abords des gares.

Le préfet rappelle à chacun sa responsabilité et la solidarité avec les plus fragiles.



Cabinet du Préfet Bureau de la communication interministérielle

Tel : 01 64 71 75 95 – 01 64 71 75 29
Mel : pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr
www.seine-et-marne.gouv.fr
@Prefet77

12, rue des Saints-Pères
77000 Melun

